

COLLECTIF DE DÉFENSE DE LA MER

des fonds marins, et des côtes entre les estuaires de la Loire et de la Vilaine

Collectif DLM, BP31, 44 501 LA BAULE Cedex - contact : defensedelamer@gmail.com

Communiqué: Après la réunion du CIMER le 10 juin à Guérande...

Le Premier Ministre a réuni à Guérande un Comité Interministériel de la Mer avec les Ministres de l'Ecologie et du Développement Durable et des Transports et du Logement, de l'Agriculture, de l'Industrie, de l'Outre-Mer et du Secrétaire d'Etat chargé des transports.

Nous notons avec intérêt la création du Conseil de la Mer et du Littoral qui prend la suite du Conseil du Littoral. M. Fillion ayant souligné l'implication des élus, des professionnels et des Associations, nous serons très attentifs à la représentation de ces dernières.

Parmi les 5 priorités affirmées par le Premier Ministre, les 3^e et 4^e priorités concernent deux des objectifs de DLM :

• La lutte contre les rejets illicites en mer

DLM a écrit aux ministres de l'écologie et des transports, de l'Agriculture et de l'industrie **pour les inciter à dépasser** la question des rejets illicites au large et à **élargir leurs préoccupations aux rejets près du littoral**, licites mais polluants et catastrophiques pour la biodiversité: clapage des vases et sédiments de dragage des chenaux des ports, rejets en mer des stations d'épuration, apports des bassins versants pollués par l'usage excessif des engrais agricoles, etc...

• La surveillance des aires marines protégées et des parcs naturels marins

DLM a écrit au Premier Ministre François Fillon et aux ministres présents pour souligner la contradiction qu'il y a entre l'affirmation de cet objectif et le choix du site du Banc de Guérande dans l'appel d'offres pour des usines éoliennes marines ; ce site est en effet d'une biodiversité exceptionnellement riche, conditionnant la chaîne halieutique de la façade Atlantique française! Une telle erreur aurait été évitée si la concertation avait été ouverte aux associations locales. **Elle peut encore être réparée.**

Constatant l'incapacité des élus locaux (maires, conseillers généraux, conseillers régionaux, députés locaux) — et de tous les partis politiques - à aborder ces sujets sérieusement et sans a priori idéologique, DLM demande au Premier Ministre de mettre ses actes et les décisions de son Gouvernement en accord avec les termes de son discours [*]:

« Je pense qu'il faut que chacun soit cohérent dans ses choix et dans ses revendications. On peut faire beaucoup plus d'éolien, beaucoup plus vite, mais à ce moment-là on aura une augmentation considérable du prix de l'électricité payée par les consommateurs, qu'ils soient particuliers ou que ce soit des entreprises.» Merci d'avoir ainsi précisé le caractère anti-économique des énergies renouvelables aléatoires, payé par un supplément de taxe sur les factures d'électricité des ménages!

« La mer demeure une frontière. A celui qui saura l'explorer avec respect, la mer promet encore des découvertes, elle promet encore des opportunités pour nous guider dans la voie la plus éclairée. »

On ne saurait mieux dire... après Charles Baudelaire : « Homme libre, toujours tu chériras la mer »!

Le 12 juin 2011 : Le Collectif DLM

 $[*] \ http://www.gouvernement.fr/premier-ministre/discours-du-premier-ministre-francois-fillon-au-comite-interministeriel-de-la-mer-a-guérande$

Voir sur internet : www.grsb-labaule.com; www.prosimar.org; www.amisdunau.fr